Notice Métier Web RSA

N° 6

15/01/15

Le tableau de bord B5 « Prescriptions à caractère socio-professionnel et professionnel »

- Ce tableau permet de recenser l'ensemble des prescriptions à caractère socio-professionnel et professionnel.
- Il est généré automatiquement à partir des informations saisies sur chaque fiche de prescription enregistrée.
- Pour rappel, la fiche de prescription est divisée en plusieurs blocs : Prescripteur/Référent, Bénéficiaire, Prestataire/Partenaire, Engagement, Modalités de transmission, Effectivité de la prescription, Suivi de l'action.
- Cette notice vous présente la manière dont est renseignée chaque colonne du tableau de bord (classée de A à J).
- Elle identifie les données rapatriées issues des différents champs de chaque bloc de la fiche de prescription.

Nombre de personnes différentes bénéficiant d'une prescription A Nombre de personnes différentes ayant participé à une action

		C	D	E	F	G	Н
Thématique	Catégorie	Nb de prescriptions effectuées	Nombre de prescriptions effectives	Raisons de la non partic		ipation	Nb de
				Refus du	Refus de l'organisme	En	participations à une action
Prescriptions Socio - professionnelles	Redynamisation						
	Remobilisation						
	Pôle linguistique						
	Actions linguistiques ("tous niveaux") hors pôle diagnostic						
	Remise à niveau						
	Actions du CUCS						
	Autres (*)						
	Sous-total						
Prescriptions Professionnelles	Formation pré-qualifiante						
	Formation qualifiante						
	FDIF/APRE formation						
	SIAE						
	Création d'entreprise						
	Formations de Droit Commun (Région, AFPA, etc)						
	PLIE						
	Maison de l'emploi ou service emploi autre que PE						
	VAE						
	Actions du CUCS						
	Autres (*)						
	Sous-total						
Prescriptions Pôle Emploi	Prestations Pôle Emploi						
	Inscription au Pôle Emploi						
	Sous-total						
Autres	Autres (*)						
	Sous-total						
⁻ otal							

Motifs pour lesquels la prescription n'est pas effective

Nbre de fois ou un bénéficiaire ne s'est pas déplacé	ı
Nbre de fiches de prescription en attente d'un retour	

> Pré-requis

Pour qu'une fiche de prescription soit comptabilisée dans les tableaux de bord, il faut renseigner au minimum le champ « Signé le » dans le bloc « Engagement ».

Cette date correspond à la date de signature de la fiche par l'allocataire.

Les informations de cette fiche seront rapatriées dans le tableau de bord de l'année d'opération N, dès l'instant où la date de signature est sur cette année N.

A noter que les fiches dont le statut est « annulé » ne seront pas prises en compte dans le tableau de bord. Les fiches avec les numéros de convention commençant par « NF » n'y figurent pas non plus, elles seront prises en compte dès qu'elles auront leur numéro définitif après conventionnement.

Détail des colonnes du tableau de bord

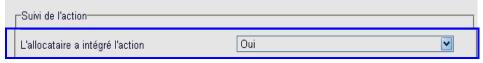
A. Nombre de personnes différentes bénéficiant d'une fiche de prescription

Sont comptabilisées les personnes avec une fiche de prescription saisie dont le statut n'est pas annulé.

B. Nombre de personnes différentes ayant participé à une action

Sont comptabilisées les personnes ayant intégré une action :

bloc « Suivi de l'action », le champs à renseigner est le suivant :



C. Nombre de prescriptions effectuées

Cependant, la date de signature du bénéficiaire reste obligatoire pour que la fiche puisse être comptabilisée dans le tableau de bord.

(bloc « Engagement »).

-Engagement							
Je m'engage à me rendre disponible au rendez vous qui a été fixé avec la structure partenaire avec les documents justifiant de sa situation (notification CAF, CER ou PPAE) En cas de force majeure, je m'engage à prévenir le conseiller d'insertion ou l'assistante sociale chargé de mon suivi ainsi que la structure partenaire (Organisme de formation, SIAE, autres).							
Signé le	▼-	V - V					

D. Nombre de prescriptions effectives

Sont comptabilisées les fiches de prescription pour lesquelles le bénéficiaire s'est présenté à l'organisme Les fiches doivent obligatoirement avoir une date de signature partenaire.

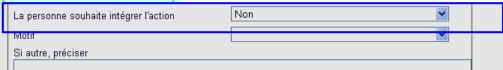
(bloc « Effectivité de la prescription»).



E. Raison de la non participation : Refus du bénéficiaire

Sont comptabilisées les fiches de prescription pour lesquelles le bénéficiaire ne souhaite pas intégrer l'action

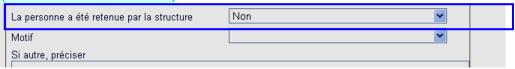
(bloc « Suivi de l'action »).



F. Raison de la non participation : Refus de l'organisme

Sont comptabilisées les fiches de prescription pour lesquelles le bénéficiaire n'a pas été retenu par le prestataire.

(bloc « Suivi de l'action »).



G. Raison de la non participation : En attente

Sont comptabilisées les fiches de prescription pour lesquelles : le bénéficiaire a été reçu par le projet de ville prescripteur

(bloc « Suivi de l'action »)

 $\mathbf{E}\mathbf{T}$

le bénéficiaire a été retenu par le prestataire

(bloc « Suivi de l'action»)

ET

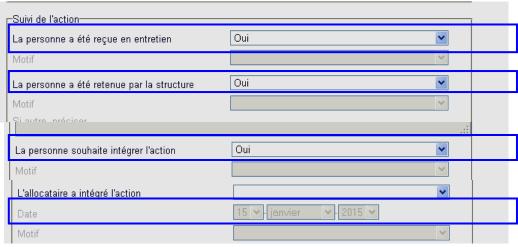
le bénéficiaire souhaite intégrer l'action

(bloc « Suivi de l'action»)

FТ

l'information sur son intégration à l'action est manquante

(bloc « Suivi de l'action »)



ET

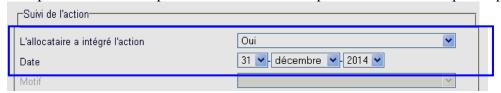
La date de début de l'action est soit non renseignée soit postérieur à la date du jour (bloc « Prestataire/Partenaire »)



H. Nombre de participations à une action

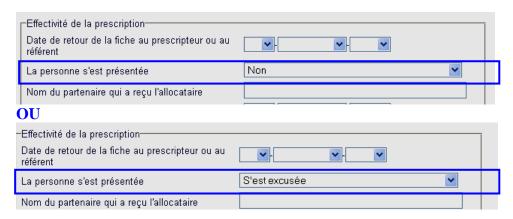
Sont comptabilisées les personnes qui ont intégré l'action (bloc « Suivi de l'action »).

Une personne sera comptabilisée autant de fois qu'elle a de fiches de prescription.



I. Nombre de fois où un bénéficiaire ne s'est pas déplacé

Sont comptabilisées les fiches de prescription des bénéficiaires qui ne se sont pas présentés. (bloc « Effectivité de la prescription»).



J. Nombre de fiches de prescription en attente d'un retour

Sont comptabilisées les fiches de prescription : des bénéficiaires présents à l'action ou des bénéficiaires sans information sur leur présence. (bloc « Effectivité de la prescription»).

